Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 26

Artikel: Conseils du samedi
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185832

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

complir son œuvre ? C'est un mystère que personne n'a pu pénétrer.

Le fait brutal, c'est que, lorsque M. T... entra dans la chambre de sa fille pour la réveiller, il trouva un pantalon rouge négligeamment jeté au pied du lit et plusieurs autres menus objets intimes qui décelaient une profonde scélératesse. M. T... a la tête près du bonnet ; il prit les hardes, alla, furieux, les jeter à la tête de l'officier, qui attendait avec assez d'impatience ses effets ; il les croyait entre les mains d'un domestique attentif. Nous ne décrirons pas la scène et le scandale qui en fut la suite. Enquête faite, on découvrit l'innocence de l'officier et la culpabilité de l'épagneul. Seulement, l'aventure avait fait du bruit au château et l'on en jasait dans les environs.

Pour couper court à tout commentaire, les châtelains aidant, on négocie un mariage qui va se faire d'ici à quelques jours.

Et voilà comment un jeune capitaine, grâce à la mauvaise éducation de son chien, a conquis une jolie femme et une grosse dot.

Cauquiès bambioulès.

On pandoure qu'a onco 'na brequa dè concheince. On certain gaillâ qu'avâi lè coutès ein long, trovavè que l'étâi trop peinablio dè sè cllieinnâ po travailli, assebin ne fasâi què bambanâ. Viquessâi dè racrocs, dè remonna et d'air dâo teimps, et sè vetessâi dè vilhô z'haillons que lè bravès dzeins lâi baillivont. On dzo qu'on nové cordagni étâi venu s'établi dein lo veladzo, la premire pratiqua que vegne fut noutron *guegne-metse,* qu'avâi fauta d'on pâ dè bons solâ. L'arrevè justameint coumeint midzo senâvè et l'écoffâi que ne lo cognessâi pas et qu'avâi einviâ dè sè bin férè à veni dè la pratiqua, l'einvitè à medzi la soupa, et dè bio savâi que l'autro s'est bin garda dè refusâ. Ma fâi ye fe quie on repé dé râi : duè s'assiétâ dè soupa âi râvès, et onna rachon âo mein po quatro dè tsergotset (dè la papetta âo poret avoué dè la saocesse) ; et quand sè furont reletsi, lo cordagni lâi fe :

— Eh bin, l'ami ! ora vo vé preindrè mésoura ?

— Oh bin, na, se repond lo *sein-lo-sou,* vo m'âi tant bin reçu que n'é pas la concheince dè vo férè férè dâi solâ que ne volliâvo jamé payî.

* * *

Lo bovâiron et lo pan rassi. — On djeino bouébo étâi à maitrè tsi dâi dzeins que n'étiont pas tant molési po la trablia, et po ne pas qu'on medzâi trâo dè pan, fasont adé âo for houit dzo d'avanço, que lè metzès aviont don dza onna senanna dévant d'étrè eintanâïès. On dzo, ne sé pas porquiè, on apportè su la trablia on pan qu'étâi onco frais. Lè vôlets s'ein regaliront bin tant que lo bovâiron profità dè cein que l'étiont solets po s'ein copâ on bon cantineau et lo portâ catsi dézo lo coussin dè son lhi, ein deseint : « Lo gardo, et quand noutron maitrè no rebailléra dâo rassi, stâo dzo que vint, saré bin conteint d'avâi céquie ! »

Une dame de Montpellier dont le mari n'appartenait pas à la société de tempérance, voulut essayer de le guérir du vice d'ivrognerie. Elle s'adressa à un élève de la Faculté de médecine, qui voulut bien entrer dans ses vues. Le mari étant ivre-mort, il fut transporté à l'amphithéâtre et couché sur une table de dissection. Quand l'ivrogne se réveilla de sa léthargie bachique, il se redressa sur son coude et, jetant autour de lui un regard indécis, il aperçut un homme assis près du poële et fumant un cigare.

— Où suis-je ? demanda-t-il.

— Dans un amphithéâtre de médecine.

— Et pourquoi suis-je ici ?

— Pour être disséqué.

— Disséqué ! Qu'est-ce que vous dites-là ?

— Voilà. Vous êtes mort hier, mort ivre, et nous avons apporté ici votre carcasse, de la part de votre femme, qui a eu raison de nous la vendre, attendu que c'est tout ce qu'elle a pu tirer de vous. Si vous n'êtes plus mort, ce n'est pas la faute des docteurs, et ils vont vous disséquer mort ou vif.

— Est-il vrai que vous feriez ce que vous dites ?

— Sûrement, et tout de suite.

L'ivrogne se frotta les yeux et réfléchit une minute ; puis, avec résignation :

— Dites-donc, l'ami, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de boire un verre avant de commencer ?

Rapport d'un Maire à son Préfet.

J'ai le plaisir de vous faire partiper au deuil de toute la commune de P....., dont vous m'avez nommé. Le sieur Cadet Colladon, pauvre fou privé de raison et de discernement, trompant la surveillance de la haute police dont je l'avais investi, s'avança avec une imprudence que je ne puis qualifier sur le rail du train qui passait à grande vitesse exprès. Renversé très brusquement par la locomotive, nous nous sommes rendus, vêtu de mon écharpe, sur les lieux du sinistre, et nous avons constaté que la tête était séparée du tronc par une large blessure probablement mortelle et que la mort avait dû être facile et instantanée, ce qui résulte clairement par l'inspection du cadavre totalement mort, inanimé et privé de vie.

Conseils du samedi. — *Eaux de toilette,* Les eaux de toilette se composent ordinairement d'infusions de substances parfumées, dans l'alcool ou le vinaigre; elles sont destinées simplement à aromatiser l'eau et ne peuvent avoir par elles-mêmes qu'une action plutôt funeste qu'efficace à la peau. — Une des meilleures eaux de toilette est certainement l'*Eau de Fleur de Sureau,* dont voici la préparation : Prenez une bonne quantité de fleurs de sureau que vous mettrez dans un vase convenable; jetez dessus de l'eau bouillante; laissez infuser et refroidir; passez à travers un linge et servez-vous-en. Cette eau est excellente pour se laver le visage; elle fait disparaître les taches de rous-

seur qui n'ont d'autre cause que l'action du soleil d'été. Pour ce dernier objet, on peut faire l'infusion plus forte et en user aussi fréquemment qu'on le voudra; toutefois une ou deux applications par jour sont suffisantes.

Taches de fruits et de vin. — Voici l'époque où les premiers fruits, surtout les cerises et les fraises font des taches les plus désagréables. Si l'étoffe maculée est un tissu tout blanc, on emploiera simplement de l'eau de javelle. Il ne faut pas la mettre pure, mais en verser un peu, juste à l'endroit taché qui sera mouillé d'avance. Si l'étoffe est en couleur ou a fleurs, on mouillera l'endroit taché avec de l'eau, puis on jettera une ou plusieurs pincées de souffre en poudre sur des charbons ardents, on exposera l'étoffe mouillée à cette fumée et aussi près que possible.

Une femme de chambre, nouvellement débarquée à Lausanne, se préparant à coiffer sa maîtresse pour la première fois, était quelque peu troublée. La dame arrive, et jetant un coup d'œil sur la table de toilette pour s'assurer si tous les objets nécessaires étaient prêts, dit à la nouvelle arrivée: « Marie, vous avez oublié quelque chose. »

— Mais, madame, je ne crois pas ; puis se ravisant: « C'est vrai, j'ai oublié les cheveux de madame. »

Deux individus se prenaient au collet et faisaient tapage sur la place du Pont. Un agent de police, tout de neuf habillé et dont l'entrée en fonctions était récente, passait calmement sans s'occuper du bruit de la place. — Un citoyen lui fait remarquer qu'il est de son devoir de s'interposer dans cette lutte et de la faire cesser.

— Ah bah! répond l'agent, les affaires des autres ne me regardent pas !

On lit cette épitaphe dans le cimetière d'un village voisin de Lausanne.

Elle est placée tout près du portail.

A LA MEMOIRE
D'AGATE CHARLET
NE 1874 DECEDE 1879
UNE HOMBREDE
MOINSURLATERRE
UNANGEDEPLUS
OCIEL

Un barbier d'Yverdon, ayant assisté à la noce d'un de ses amis, n'était rentré chez lui qu'à cinq heures du matin. A neuf heures, un client trouvant visage de bois, écrivit à la craie blanche sur a porte de la boutique :

Fermé pour cause de sommeil.

Des agriculteurs parlaient boucherie et charcuterie à l'auberge du village. L'un vantant l'excellence de sa cheminée et tout le salé de porc qu'elle contenait, un voisin se mêlant à la conversation ajouta : Por quant à mè, né jamais de tsai à la tzemena que quand lo ramouneu lâi est.

Dans un procès en diffamation :

L'avocat plaignant. — Dites-moi, comment réparerez-vous la réputation de mon client ?

L'avocat de la partie adverse. — La réputation de votre client ?... elle donnerait trop de mal ou coûterait trop à réparer, il vaut mieux lui en faire une neuve.

C'était peu de temps après l'ouverture da la ligne de la Broye. Deux paysans de Surpierre s'arrêtent pour voir partir le train. Un fort coup de sifflet se fait entendre :

« Dis vâi, quoui sublliè dinche ? »

— Lè lo mécanicien.

— Kâise-té !... quinna coraille que là !...

Le mot du logogriphe du précédent numéro est *Mânes.* — Le tirage au sort a désigné pour la prime M. Jules Dumont, à Lausanne.

Un de nos abonnés nous a envoyé cette spirituelle réponse :

Maître Aliboron sans âme...?
Allons donc! Dieu me damne,
Si ton hi ha délicieux,
Ne va pas plus haut dans les cieux
Que maints cris de bi-mânes.

Charade.

Aux noces de ton fils, tu trouves ma première ;
Veux-tu de ma seconde ? il faut tirer au sort ;
Mais sur les eaux ne fait jamais la guerre,
Mon tout y porte et la flamme et la mort.

PRIME : 3me série des Causeries.

On demande à acheter d'occasion, au prix de fr. 1.50, quelques exemplaires de la 1re série des *Causeries du Conteur Vaudois.*

S'adresser au bureau du journal.

Le petit volume intitulé: **Favey et Grognuz** ou *deux paysans à l'exposition universelle*, est actuellement à l'impression et paraîtra dans le courant de juillet. A en juger par les gravures fournies jusqu'ici par notre dessinateur, M. Déverin, nous avons tout lieu de croire que nos souscripteurs seront contents de cette publication. — A ce propos, et dans le but de fixer le chiffre du tirage, nous prions les personnes qui ont encore l'intention de souscrire de bien vouloir le faire au plus tôt.

PIANOS GARANTIS
J.-S. GUIGNARD et Ce
32, Grand-Saint-Jean, Lausanne.
Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — *Vente et location aux conditions les plus avantageuses.*
HARMONIUMS